

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 9 (1933-1934)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Verbandsnachrichten = Nouvelles de l'association

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'engin a été remplacé par un explosif beaucoup plus efficace. Le lancement de la torpille, comme l'assure le « Naval and Military Record », n'a aucune influence sur la stabilité de l'avion et des dispositifs de lancements n'exigent pas de notable modification dans la construction habituelle des appareils. Ceux-ci, dénommés torpilleurs-bombardiers, sont en service avec la flotte de haute mer. Une escadrille de neuf appareils est stationnée à Singapour.

\* \* \*

Le transport des mitrailleuses sur motocyclettes est assuré de façons très différentes suivant les armées. Dans les compagnies motocyclistes de l'armée américaine, par exemple, une mitrailleuse légère est fixée sur la roue avant de la motocyclette. Dans la « Allgemeine Schweizer Militär-Zeitung », une autre solution est proposée. Les deux servants de la mitrailleuse prennent place sur la motocyclette pendant que l'arme elle-même, son affût et ses munitions sont portés par une remorque à deux roues fixées sur la machine. Cette remorque est fixée à la roue arrière par un dispositif spécial. Elle est munie de bandages pleins. Elle peut porter 150 kilogrammes de charge utile, dont divers rechanges et 25 litres de benzine.

(Militär. Wochenblatt.)

\* \* \*

L'aviation anglaise a fait construire des parachutes spéciaux, pour l'envoi à terre de matériaux, de vivres ou de munitions, qui ne s'ouvrent que quelques mètres avant de toucher terre. Au moyen de ces parachutes, les matériaux lancés, par suite de la grande vitesse de chute, ne peuvent subir de fortes déviations dues à la vitesse du vent. D'autre part, l'ouverture du parachute à faible distance du sol produit un effet de frein qui permet aux objets de se poser légèrement sur le sol.

Dans l'Inde, pour assurer le ravitaillement des colonnes en marche et des détachements préposés à la garde des frontières, le matériel est rassemblé dans des récipients ad hoc munis de parachutes de dimensions diverses, d'après le poids du matériel à lancer (4 mètres de diamètre jusqu'à 40 kilogrammes, 6 mètres jusqu'à 75 kilogrammes); la vitesse de chute est de 8 mètres à la seconde.

Le ravitaillement par avion des troupes en marche rend inutile le maintien de longues lignes de communications en terrain difficile.

Un système analogue a été étudié en Allemagne, avec cette différence que l'avion qui vient d'abandonner une charge peut en saisir une autre, sur le sol, au moyen d'une ancre fixée à un câble.

(Deutsche Wehr.)



#### Rekrutenschulen.

##### Infanterie:

3. Division vom 6. Sept. bis 11. Nov., Bern und Thun.
4. » vom 6. Sept. bis 11. Nov., Liestal und Aarau.
5. » vom 6. Sept. bis 11. Nov., Bellinzona u. Mte. Ceneri.
6. » vom 6. Sept. bis 11. Nov., Chur und Wallenstadt.
- Büchsenmacher Mitr.-Einheiten 5. und 6. Div. vom 6. Sept. bis 16. Oktober, Bellinzona und Wallenstadt.
- Fachausbildung vom 16. Oktober bis 11. November, Bern W.F.
- Trompeter und Tambouren 3., 4., 5. und 6. Div. vom 6. Sept. bis 11. November, Bern.
- Verpflegungstruppe. R.S. für Bäcker vom 4. September bis 4. November, Thun.

#### Offiziersschulen.

Verpflegungstruppe vom 11. September bis 11. November, Thun.  
Motorwagenstruppe vom 3. September bis 4. November, Thun.

#### Unteroffiziersschulen.

Spezialkurs für Bataillons-Büchsenmacher vom 4. bis 16. Sept., Bern W.F.

#### Wiederholungskurse.

1. Division: F.Btr. 5 vom 13. bis 28. September (Art.-Offiziers-Schule Bière).
- F.Btr. 15 vom 27. September bis 12. Oktober (Art.-Of.-Schule Bière).
3. Division: Kp. VI/89 vom 11. bis 23. September.
- Frđ.-Mitr.-Abt. 3 vom 25. September bis 7. Okt.
- Geb.-Btr. 7 vom 25. September bis 10. Oktober.
- Geb.-Btr. 3 vom 21. September bis 6. Oktober.
- Geb.-San.-Abt. 13 vom 11. bis 23. September.

4. Division: I.-Br. 11 vom 11. bis 23. September.
- I.-Br. 12 vom 11. bis 23. September.
- Rđf.-Kpn. 4 und 24 vom 11. bis 23. September.
- Frđ.-Mitr.-Abt. 4 vom 11. bis 23. September.
- Drag.-Abt. 4 vom 11. bis 23. September.
- F.-Art.-R. 7 vom 8. bis 23. September.
- F.-Art.-R. 8 vom 8. bis 23. September.
- Tg.-Kp. 4 vom 11. bis 23. September.
- Geb.-San.-Kpn. I, II, III/14 vom 14. bis 26. Sept.
- Vpf.-Kpn. I, II/4 vom 11. bis 23. September.
5. Division: I.-Br. 13 vom 25. September bis 7. Oktober.
- I.-Br. 14 vom 25. September bis 7. Oktober.
- Geb.-I.-R. 30 vom 11. bis 23. September.
- Rđf.-Kpn. 5 und 25 vom 25. Sept. bis 7. Oktober.
- Frđ.-Mitr.-Abt. 5 vom 25. Sept. bis 7. Oktober.
- Drag.-Abt. 5 vom 25. September bis 7. Oktober.
- F.-Art.-R. 9 vom 22. September bis 7. Oktober.
- F.-Art.-R. 10 vom 22. September bis 7. Oktober.
- Art.-Beob.-Kp. 5 vom 22. September bis 7. Oktober.
- Sap.-Kpn. I, II, III/5 vom 25. Sept. bis 7. Oktober.
- Tg.-Kp. 5 vom 25. September bis 7. Oktober.
- San.-Kp. I/5 vom 28. September bis 10. Oktober.
- Vpf.-Kpn. I, II/5 vom 25. Sept. bis 7. Oktober.

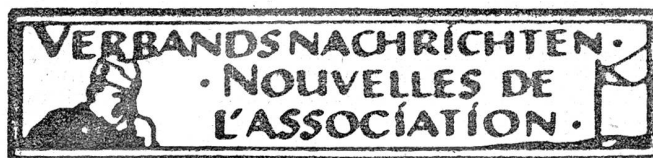
**Festungsbesatzungen:** Fest.-Art.-Abt. 1 vom 1. bis 16. Sept.  
Geb.-Mitr.-Abt. 1 vom 11. bis 23. September.  
Fest.-Art.-Abt. 3 vom 22. September bis 7. Okt.  
Fest.-Art.-Kp. 15 vom 22. September bis 7. Okt.  
Schw. Mot.-Kan.-Abt. 10 vom 8. bis 23. September.  
Btr. 92 vom 8. bis 23. September.  
Btr. 93 vom 8. bis 23. September.  
Geb.-Scheinw.-Kp. 5 vom 11. bis 26. September.  
Geb.-Tg.-Kp. 18 vom 11. bis 23. September.  
Vpf.-Kp. 8 vom 11. bis 23. September.

**Armeetruppen:** Rđf.-Abt. 2 vom 25. September bis 7. Oktober.  
Kav.-Br. 2 vom 25. September bis 7. Oktober.  
Drag.-R. 5 vom 11. bis 23. September.  
Schw. Mot.-Kan.-Btr. 5 vom 27. Sept. bis 12. Okt.  
Schw. Mot.-Kan.-Abt. 5 vom 8. bis 23. September.  
Schw. Art.-R. 4 vom 22. September bis 7. Oktober.  
Funker-Rep.-Zug vom 25. Sept. bis 7. Oktober.  
Flieger-Kp. 12 vom 26. September bis 11. Oktober.  
Jagd-Flieger-Kpn. 17 und 18 vom 26. September bis 11. Oktober.  
Flieger-Abt. 1 vom 11. bis 26. September.  
Bäcker-Kp. 5 vom 11. bis 23. September.  
Bäcker-Kp. 7 vom 25. September bis 7. Oktober.

#### Landwehr.

3. Division: Kp. III/118 vom 11. bis 23. September.
- Kp. V/118 vom 18. bis 30. September.
5. Division: Rđf.-Kp. 25 vom 25. September bis 7. Oktober.
6. Division: Geb.-I.-R. 55 vom 25. September bis 7. Oktober.
- Festungsbesatzungen:** Fest.-Art.-Abt. 1 (Kpn. 1, 2, 3) vom 1. bis 13. September.
- Geb.-I.-R. 47 (Bat. 119, 120) vom 11. bis 23. Sept.
- Fest.-Art.-Abt. 3 (Kpn. 6, 7) vom 22. September bis 4. Oktober.
- Fest.-Art.-Kp. 15 vom 22. Sept. bis 4. Oktober.
- Schw. Mot.-Kan.-Abt. 10 (Btrn. 19, 20) vom 8. bis 20. September.
- Btr. 92 vom 8. bis 20. September.
- Btr. 93 vom 8. bis 20. September.
- Geb.-Scheinw.-Kp. 5 vom 11. bis 23. September.
- Vpf.-Kp. 8 vom 11. bis 23. September.

**Armeetruppen:** Funker-Rep.-Zug. vom 25. Sept. bis 7. Oktober.



#### Assemblée des délégués de l'ASSO

14 juillet 1933 à l'Hôtel de l'Arquebuse, Genève

Selon les statuts, nos assemblées de délégués ont lieu ordinairement en mai, sauf toutefois pour les années des JSSO pendant lesquelles elles se tiennent en même temps et au même endroit que les Journées. Dans ce cas, à la place de l'assemblée des délégués de mai a lieu une conférence des présidents destinée à décharger un peu l'assemblée générale. Cette façon de faire prévue par les nouveaux statuts a fait ses preuves pour la première fois: elle a en effet permis,

sous l'énergique direction du président central Weisshaupt, de liquider complètement en trois heures un ordre du jour cependant assez chargé.

Les délibérations se déroulèrent dans la magnifique salle des Rois de l'Hôtel de l'Arquebuse (vieille et réputée Société de Tir) dans une atmosphère de fête. Malgré la chaleur étouffante régnant dans la salle, environ 200 délégués, à la tête desquels se trouvaient le comité d'organisation et les invités d'honneur, s'intéressèrent grandement aux travaux de l'assemblée.

Le président central Weisshaupt ouvrit la séance par un discours magnifique à l'occasion duquel il présenta le comité d'organisation et donna connaissance de la longue liste des invités d'honneur.

Il annonça également qu'en remplacement du chef du DMF actuellement en séjour de cure dans l'Engadine, M. le conseiller fédéral Häberlin viendrait apporter le salut et les encouragements de la première autorité du pays. L'intérêt toujours grandissant que suscite notre travail militaire volontaire hors service a été hautement confirmé par le fait qu'en dehors des commandants de corps Biberstein, Wille et Guisan (M. le colonel commandant de corps Sarrasin était alité pendant les JSSO), les colonels divisionnaires Tissot, de Diesbach, de Mural et Bridel, ainsi que le colonel Borel, commandant des écoles centrales, et plusieurs chefs d'arme, chefs de section du DMF, instructeurs d'arrondissement avaient annoncé leur visite pendant les Journées.

Le président central Weisshaupt rappela ensuite les tristes événements du 9 novembre 1932, puis formula avec vigueur une vibrante protestation contre la campagne de presse des pasteurs antimilitaristes. Enfin pour terminer, il assura, aux acclamations de l'assistance, que le corps des sous-officiers aura toujours la ferme volonté de faire joyeusement et volontairement en dehors du service tout ce que sa conscience lui dictera pour le bien et la défense du pays.

Un télégramme de félicitations émanant de la Société d'Edition du « Soldat suisse », ainsi que la proposition du comité central d'envoyer au colonel Sarrasin les vœux de prompt rétablissement de l'ASSO furent approuvés par de vifs applaudissements.

Comme traducteurs zélés et toujours dévoués fonctionnèrent sur le vœu de l'assemblée notre camarade adj.-sof. Walter Muller, de Payerne, pour la langue française et le président de la section genevoise, sgt. Zimmermann, pour la langue allemande.

Le camarade sgt. Max Eggimann, de Schaffhouse, membre du comité central, fut chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée.

1° Le *protocole* de l'assemblée de délégués de 1932 à Schönenwerd est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2° Les *nouvelles sections* suivantes ont été acceptées dans le courant de cet exercice: La Broye, Freiamt et Thusis. Le président central en salue cordialement les représentants et leur assure qu'ils peuvent compter sur l'appui et la camaraderie du comité central. Il espère de son côté que ces sections auront à cœur de remplir avec ponctualité les tâches auxquelles elles se sont astreintes.

Les sections Gasterland, Romanshorn et Yverdon ont donné leur *démission* de l'association également durant cet exercice. La proposition du comité central demandant la radiation des sections Bex et Morat, dont l'activité est tombée au-dessous du minimum exigé, est acceptée. La direction de l'association s'efforcera de regagner le terrain perdu dans ces différents endroits.

3° Les propositions présentées par les *groupements et sections* n'obtinrent pas l'approbation de l'assemblée.

Les propositions du *Groupement cantonal vaudois* demandant la remise de médailles et de diplômes de champions pour les concours annuels intermédiaires de l'association, ainsi que la création d'un insigne spécial de membre de l'ASSO à porter en service actif et d'instruction échouèrent auprès des délégués qui comprirent que les faibles moyens financiers de

la caisse de l'association ne pouvaient être employés pour la confection d'insignes coûteux et point indispensables. Il ne serait pas très heureux non plus de créer ainsi dans l'armée une sorte de classe à part.

La proposition du *Groupement cantonal neuchâtelois* tendant à faire disputer les concours de ski de l'association tous les deux ans (ils avaient lieu à la suite des JSSO auparavant) ne trouva pas non plus la grâce des délégués en regard des circonstances qui veulent que les prochaines JSSO, en raison du 75<sup>e</sup> jubilé de l'association, aient lieu en 1936 et 1939.

La *section de St-Gall*, s'inclinant devant la volonté d'économie dont font preuve la direction de l'association et les délégués, retire sa proposition concernant la remise d'insignes aux participants des exercices de service en campagne.

A 17.00 heures exactement, l'assemblée se lève et observe une minute de silence en l'honneur et la mémoire des soldats morts pour le pays en service actif. Au même instant une délégation du comité d'organisation déposait une couronne au pied du monument aux morts du Parc Mon Repos.

4° Par l'entremise du secrétaire central Möckli, le comité central donne connaissance aux sections de ses désirs au sujet de l'accomplissement du *programme de travail 1933/34*. D'après le nouveau règlement, les exercices de service en campagne devront être entrepris comme concours entre les sections dès le 1<sup>er</sup> octobre 1933. Un soin tout spécial sera donné à l'instruction des membres dans la conduite du groupe au combat, service de patrouilles, service d'avant-poste et de sûreté, exercices d'observation et de rédaction de rapports, lecture de la carte, croquis, etc. A côté de cela, on profitera de la période hivernale pour organiser des conférences instructives et pour recruter de nouveaux abonnés à l'organe central. Les concours de tir au fusil et au pistolet, ainsi que le lancement de grenades à main seront rétablis à partir du 1<sup>er</sup> mai 1934.

5° Sur la proposition du comité central, M. le capitaine Hans Eberhard, de Soleure, qui depuis de nombreuses années est l'un des collaborateurs les plus dévoués de notre association en même temps qu'un des pionniers de nos exercices en campagne, est nommé *membre d'honneur* par l'assemblée.

6° Le nouveau *contrat d'assurances* de l'association qui, pour des primes minimes, protège les participants aux exercices contre les suites économiques d'accidents, garantit les frais de médecin et de guérison et assure la responsabilité civile envers des tierces personnes, est accepté et ratifié.

7° Le règlement pour concours d'exercice de marche en vigueur jusqu'à maintenant est remplacé par le *règlement de service en campagne* qui a été préparé avec soin par la commission de révision du camarade sergt. Studer, de Soleure, assurant ainsi entre les sections l'instruction du service en campagne dans la forme du concours. Le règlement sera complété par des directives spéciales pour directeurs d'exercice.

Les nouvelles *prescriptions de base pour les Journées suisses de sous-officiers*, telles qu'elles ont été établies par le président du comité technique et approuvées par la conférence des présidents, sont ratifiées par les délégués.

8° Comme nouveau *membre du comité central* et sur proposition du groupement cantonal bernois, est nommé: l'adj.-sous-off. Hans Hodel, de Berne. Il remplace notre camarade adj. sous-off. Gfeller qui a démissionné pour des raisons de santé et de travail professionnel. Il est remis à ce dernier en signe de reconnaissance pour l'immense travail accompli le diplôme de mérite de l'association;

9° Avant la délibération sur le *rapport d'activité* de la direction de l'association, l'assemblée rappelle la mémoire des membres d'honneur décédés de notre association, soit M. le col. Feyler, Lausanne, colonel cdt. de corps Wildbolz et fourrier Buffat, La Chaux-de-Fonds.

Le rapport d'activité est ratifié par l'assemblée et les mesures prises et le travail fourni par la direction de l'association sont approuvés sans discussion.

10° Les *comptes annuels* sur proposition des sections vérificatrices sont ratifiés également avec remerciements au caissier central Bolliger pour son excellente tenue de livres.

# Käse in Suppen und Teigwaren

11° Le budget 1934, qui prévoit un déficit de fr. 1300.— est ratifié.

12° Les cotisations annuelles pour le nouvel exercice sont maintenues au même taux que les précédentes.

13° A la place de la Société des sous-officiers Zurich se retirant automatiquement et sur proposition du comité central, la section Dubendorf est nommée par l'assemblée 3<sup>e</sup> section vérificatrice.

14° Sous divers, le président central recommande aux sections la vente de l'aide-mémoire pour sous-officiers et soldats du sergent-major Jules Amez-Droz. A une proposition de l'assemblée demandant à ce que le comité central suive attentivement l'élection du président du Conseil national, le comité central répond qu'il examinera de la chose.

Après quelques paroles du président central exprimant aux autorités et à la population de Genève sa reconnaissance pour la réception réservée aux sous-officiers, ainsi que des remerciements à la Société de l'Arquebuse pour le local qu'elle a bien voulu mettre à la disposition des délégués, les participants se réunirent pour se rendre à la réception de la bannière centrale, avec le sentiment que l'ASSO est enfin reconnue partout comme un élément sérieux dont la valeur se développe constamment. M.

### S. U. T. Genf

Offizielle Erinnerungs-Abzeichen sind noch zur Verfügung zum Preise von Fr. 1.20 pro Stück, Porto inbegriffen, bei: Paul Kramer, Usine de Maillefer, Neuchâtel. (Postscheckkonto IV 116.)

Tient à disposition des Sous-Off. l'insigne souvenir officiel des Journées de Genève à fr. 1.20 pièce port compris.



*moli*

## Reithosen ohne Naht

regulär gearbeitet, mit eingewirkter Verstärkung bewährtes Schweizer Fabrikat, in den besten Detail-Geschäften erhältlich

Alleinige Hersteller:  
Rüegger & Cie., Zofingen

## Arbeitskalender — Calendrier du travail

**Dübendorf.** 10. September: Handgr.-Uebung 08.00—10.00 Uhr, 23. Sept.: Pistolenschießen 14.00—16.00 Uhr. 8. Oktober Schlußübung: 07.00—08.00: Handgr.-Werfen, 08.00—09.00: Di-stanzschützen, 09.00—10.00 Uhr: Pistolenschießen, 10.00—12.00: Gewehrschießen. — 28. Oktober: Absenden mit gemütlicher Unterhaltung im Restaurant zum «Feldhof».

Der Vorstand.

**Zürichsee r.U.** Samstag, den 16. September 1933, 20.15 Uhr, freie Zusammenkunft im Restaurant «Erlenhöhe» in Erlenbach. Ebendasselbst punkt 18.15 Uhr Vorstandssitzung.

Wir ersuchen unsere Kameraden *dringend*, die eventuell noch auf der Post liegende Nachnahme für den «Schweizer Soldat» unbedingt sofort einzulösen oder Fr. 6.25 unverzüglich auf Postscheck VIII 1545 einzuzahlen.

Der Vorstand.



Zu Fabrikpr. Große Ersparnis! **Lichtstarke Zielfernrohre. Militär-Prismen-Feldstecher!**

Deutsche Präzisionsarbeit, auch für Sport, Reise, See, Hochgebirge und Jagd! Neue Weitfeldmodelle! Großes helles Schfeld. Höchste Lichtstärke und Bildschärfe! Freiprosperte! Kostenlose Ansichtsendung! Täglich neue Anerkennungen!

**E. Froelich, Kassel-Wilh. (Deutschland)**

## Firmen, die uns durch ihren Eintrag in diese Rubrik unterstützen

**KERN & CIE A. G. - AARAU - SCHWEIZ**  
Schweizer Prismen-Feldstecher mit großem Gesichtsfeld

**Huguenin Frères & Cie. - Médailleurs - Le Locle**

**Helvetia St. Gallen - Schweiz. Feuerversicherungs-Gesellschaft**

**RUFF-KONSERVEN sind von unerreichter Güte**  
„Schweiz“ Allg. Versicherungs-A.-G., Zürich

**Hochuli & Co. „HOCOSA“** Gestrickte Herren- und Damen-Unterwäsche und Pullovers.

**O. Caminada, Zürich** Spezialgeschäft für sämtl. Militär-Bedarfsartikel en gros und en détail

**+GF+ A.-G. der Eisen- und Stahlwerke**  
vormals Georg Fischer, Schaffhausen +GF+

**Leinenweberei Langenthal A.G.** Liefert direkt Aus-steuern u. Hauswäsche

**Globus** das schweizerische Warenhaus in Zürich - Basel - St. Gallen - Chur - Aarau

**Gerber, Ernst & Co., Langenthal** Mechanische Leinenweberei

**BAHNHOFBÜFETT GÖSCHENEN**

## Gönnernfirmen unseres Unternehmens, die wir Ihnen empfehlen

**J. LÜTHI & CIE**  
BURGDORF  
(BERTHOUD)

*Jlco* Schuhe

**DALANG's Teigwaren an der Spitze!**  
Modernste Fabrik der Branche in Muttenz-Basel

**Schweizerische Schmirgelscheiben-Fabrik A.-G., Winterthur**

**Zürich Zunfthaus zur „Saffran“**  
Rathaus-quai 24  
Tel. 24296

Die vorzüglichen Menüs zu Fr. 4.50 und Fr. 8.50  
Gesellschaftssäle. Touristenproviant  
Karl Seiler, Traiteur  
Autopark Gemüsebrücke

**Alfred Hindermann & Co., Zürich**  
Chemische Produkte

**Metallwarenfabrik Zug in Zug**  
Stanz- und Emailierwerke